



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°129/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoit, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naima), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien à ADOPTA

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien ;

Considérant les enjeux liés à la gestion durable des eaux pluviales, à la prévention des risques de ruissellement et à l'adaptation au changement climatique ;

Considérant l'intérêt pour la collectivité de bénéficier de l'expertise technique, des retours d'expérience, des formations et de l'accompagnement proposés par ADOPTA ;

Considérant que l'adhésion à cette association permettra de renforcer les actions engagées par la collectivité en matière de gestion intégrée des eaux pluviales et de désimperméabilisation ;

Considérant que le montant de la cotisation annuelle fixé pour les collectivités dont la population est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants s'élève à 370 € ;

Considérant que la question a été présentée en commission Eau et Assainissement le 16 juin 2026 ;

Considérant que la question a été présentée en commission Eau et Assainissement le 16 juin 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-d'approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien à l'association ADOPTA ;

-d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette adhésion ;

-de préciser que le montant de la cotisation annuelle s'élève à 370€ et que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communautaire ;

-d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 6 juillet 2026.

Le Président
Christophe SERRE

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Signé électroniquement par : Christophe
SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard
Rhodanien